



Photo Bernard Mermet

Edito : Coup de queue

“Chez confo y a tout c’qui faut...” dit la publicité. On trouve même des clients de l’Osier. J’en veux pour preuve le tas de cartons, plastiques et polystyrènes ayant servi à emballer un canapé et un meuble à chaussures, laissé en tas au coin propre samedi matin. Le vent ayant commencé à faire son travail de dispersion, je me suis attelé avec Michel au nettoyage. Quelle ne fut pas ma surprise quand dimanche matin un nouveau tas de cartons et autres emballages de déménagement cette fois, en quantité encore plus importante que la veille, jonchait le sol du coin propre. Petit rappel, ce type de déchet doit être évacué en déchetterie. Celle de Vinay est ouverte le vendredi et le samedi toute la journée.

Ce manque de civisme est intolérable, c’est aussi un manque de respect pour tous ceux, employés communaux et élus qui œuvrent au quotidien pour faire en sorte que notre cadre de vie soit le plus agréable possible.

Une semaine après, la colère (presque) passée, j’ai un profond mépris pour ce type d’individu qui n’a encore pas compris que le vivre ensemble passe par le respect des autres et de notre environnement commun.

Alex Bricchet-Billet

Info mairie

Les communes de Serre Nerpoul et de Notre Dame de l’Osier ont décidé de mettre en vente le tractopelle qu’elles ont en copropriété. A ce jour 2 propositions nous ont été faites. Le prix estimé par un professionnel est de 10 000€ à débattre.

Pour plus de renseignements, prendre contact avec la mairie. Les propositions écrites sont à déposer à la mairie avant le 20 mars.

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l’Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d’ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : NOTRE DAME DE L' OSIER

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Electricité Réseau Distribution France a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires des coupures : **mercredi 23 mars 2016**
de 09h00 à 11h30

Quartiers ou lieux-dits :
680, 720 ROUTE DU SABOT
1603, 1607, 1875 ROUTE DE CRENEUF



Au conseil municipal du 16 février 2016

1) Création d'un poste d'adjoint technique

Le maire rappelle que le contrat d'avenir de Nicolas CHARREL établi pour une durée de trois ans se termine au 29 février 2016. L'objectif de ce type de contrat est de permettre à des jeunes peu qualifiés d'acquérir une expérience et de faciliter leur insertion durable dans la vie professionnelle. Pour ces contrats l'Etat verse une aide mensuelle à la collectivité d'un montant de 75 % du Smic brut et la collectivité s'engage à faire suivre aux jeunes des formations.

Au cours de ses trois années passées à la commune, Nicolas CHARREL a pu suivre différentes formations. Le maire souligne que Nicolas s'est très vite intégré au sein de la commune et fait part de sa grande satisfaction sur le travail fourni durant cette période.

Avec la fin du contrat de Nicolas, la commune ne disposera plus que du mi-temps exercé par Jean-Louis JOURDAN pour les nombreux travaux d'entretien à réaliser sur la commune.

Le maire propose par conséquent la création d'un poste d'adjoint technique à temps plein à compter du 1^{er} mars 2016.

Le conseil accepte cette proposition et autorise le maire à engager les démarches nécessaires à la création de ce poste.

2) Recomposition du conseil communautaire de la communauté de communes

Le maire rappelle que le conseil communautaire est actuellement composé de 40 sièges. Cette composition émanait des possibilités d'accords locaux prévues par la loi du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales.

Or dans une décision du 20 juin 2014, le Conseil Constitutionnel a déclaré contraire à la constitution une partie des dispositions de la loi relatives aux accords locaux sur la détermination du nombre et de la répartition des sièges des conseillers communautaires. Une recomposition des conseils communautaires n'était cependant à prévoir qu'en cas de renouvellement partiel ou intégral du conseil municipal d'une commune membre.

Suite à la démission de Mme le Maire de Malleval en novembre 2015 et la tenue d'élections pour compléter le conseil municipal, le préfet a rappelé à la communauté de communes Chambaran Vinay Vercors l'obligation de procéder à la recomposition de son conseil communautaire.

Malgré une demande de tous les maires pour solliciter le maintien de la composition actuelle jusqu'au 1^{er} janvier 2017, date prévue pour la fusion des trois intercommunalités du Sud Grésivaudan, le préfet a maintenu sa position.

Le droit commun fixe à 33 le nouveau nombre de sièges ainsi que leur répartition. Les communes membres peuvent cependant s'éloigner des dispositions du droit commun en matière de répartition des sièges dans le cadre d'un accord local dont les modalités ont été modifiées suite à la décision du Conseil Constitutionnel.

En fait la seule différence entre le droit commun et l'accord local concerne la répartition d'un siège entre les communes de Vinay et de La Rivière. Dans le droit commun la commune de Vinay conserve les 9 sièges dont elle dispose actuellement et la commune de La Rivière perd 1 siège. Avec un accord local, La Rivière conserve ses 2 sièges et Vinay qui perd 1 siège passe à 8 (tableau joint).

Nombre de sièges	ACTUEL 40 sièges	DROIT COMMUN 33 sièges	ACCORD LOCAL 33 sièges	Pop. municipale 2016 15 089
VINAY	9	9	8	4062
ST QUENTIN SUR ISERE	3	3	3	1331
L'ALBENC	3	2	2	1110
POLIENAS	3	2	2	1097
VARACIEUX	2	2	2	868
LA RIVIERE	2	1	2	773
COGNIN LES GORGES	2	1	1	645
BEAULIEU	2	1	1	628
ROVON	2	1	1	601
SAINT GERVAIS	2	1	1	553
MONTAUD	1	1	1	535
NOTRE DAME DE L'OSIER	1	1	1	473
CRAS	1	1	1	458
CHASSELAY	1	1	1	418
MORETTE	1	1	1	404
VATILIEU	1	1	1	364
CHANTESE	1	1	1	319
SERRE NERPOL	1	1	1	296
QUINCIEU	1	1	1	103
MALLEVAL	1	1	1	51

Toutes les communes de la communauté de communes Chambaran Vinay Vercors doivent donc se prononcer pour accepter ou refuser l'application d'un accord local.

Le conseil regrette que M. le Préfet n'ait pas répondu favorablement à la demande unanime des maires de la communauté de communes Chambaran Vinay Vercors qui sollicitaient le maintien de la composition actuelle du conseil communautaire jusqu'au 1^{er} janvier 2017 date prévue pour la fusion des trois intercommunalités du Sud Grésivaudan.

Le conseil se prononce cependant en faveur de l'accord local qui atténue légèrement la perte de représentativité des communes par rapport à Vinay.

3) Consultation PLU Cognin les Gorges

Le maire informe le conseil d'un courrier du maire de Cognin les Gorges qui demande si la commune souhaite être consultée lors de l'élaboration du plan local d'urbanisme de Cognin les Gorges.

Le conseil confirme qu'il ne souhaite pas être associé à ces travaux.

4) Avancement du personnel

Le maire présente au conseil le tableau transmis par le Centre de Gestion qui concerne les propositions d'avancements de Christine JOUVE, Sandrine RIVERO et Michèle VEYRET après examen par la commission administrative paritaire du 29 janvier 2016.

Le conseil valide ces propositions d'avancements pour ces trois agents.

5) Questions diverses.

Acceptation de l'inscription sur le budget investissement d'un montant de 1810,27 € correspondant à l'achat du revêtement de sol du nouveau local d'activité aménagé à Bon Rencontre. Cette inscription permettra une récupération de la TVA.



Consultances architecturales

Le service Economie et Aménagement du territoire de la Communauté de communes Chambaran Vinay Vercors propose un conseil architectural. Il existe des consultations gratuites sur rendez-vous.

Deux lundis après midi par mois un architecte vous écoute, vous conseille et répond à vos questions.

Philippe AMETTE architecte conseil

Tel : 04 76 36 86 26



Sou des Ecoles *Chantesse – Notre Dame de l'Osier – Vatilieu*

Spectacle des écoles

Les écoles de Chantesse – Notre Dame de l'Osier – Vatilieu organisent un spectacle avec les enfants le **samedi 2 avril** à la salle des fêtes de l'Albenc.

Une buvette ainsi qu'une petite restauration seront proposées à cette occasion par le Sou des Ecoles.

Chasse aux œufs

Le Sou des Ecoles organise une chasse aux œufs gratuite **dimanche 3 avril** à 11h00 à l'Espace Bon Rencontre pour tous les enfants scolarisés à Chantesse, Notre Dame de l'Osier et Vatilieu. Vous trouverez plus de précisions sur le déroulement de la chasse aux œufs prochainement dans le cahier de liaison des élèves.



Le service civique : qu'est-ce que c'est ?



C'est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes **de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 pour les jeunes en situation de handicap**, sans condition de diplôme en France ou à l'étranger. Indemnisée 573€ net par mois, la mission de Service Civique peut être réalisée auprès d'une association, d'un établissement public (musée, hôpital, université..), d'une mairie ou encore dans les services de l'Etat (école, préfecture, gendarmerie...).

Découvrez le site : service-civique.gouv.fr

Le site service-civique.gouv.fr met en relation des jeunes qui souhaitent s'engager en Service Civique avec des organismes agréés pour les accueillir. Pour faciliter les démarches et la recherche de missions, le site propose un nouveau portail d'accueil avec une interface dédiée à chaque public.

Espace Nature Isère recherche un ambassadeur en service civique !

Le volontaire a pour mission de sensibiliser les habitants à l'environnement et d'encourager leur participation citoyenne en participant au projet du Festival de l'Avenir au Naturel de l'Albenc.

Participer à des événements en faveur des gestes éco-citoyens et de la promotion des espaces naturels,

Aller à la rencontre des habitants et des professionnels pour présenter le festival et les activités et manifestations du territoire,

Faire connaître et faciliter l'accès aux services et manifestations proposés par la commune ou par les associations locales,

Repérer et valoriser les initiatives locales, associatives ou portées par des citoyens afin de faciliter l'appropriation de leur territoire par les habitants et encourager d'autres initiatives,

Participer à l'animation d'actions locales faisant participer la population,



Valoriser et faire découvrir à la population les espaces naturels du territoire par l'organisation de sorties et d'ateliers pédagogiques.

Du 1er avril au 30 septembre 2016 / 6 mois, 24 heures semaine. Indemnisé 573 EUR/mois.

Pour tout renseignement, contactez la mission locale : mathilde.roudet@pays-saint-marcellin.fr
Pour postuler, envoyez votre CV à : secretariat@enisere.fr

Les missions de service civique sont accessibles à tous les jeunes entre 16 et 25 ans, sans condition de diplôme, d'expérience professionnelle, de connaissances particulières.
Vous êtes motivé ? Postulez !

Daniela RESSOT
secretariat@enisere.fr
32, place du souvenir français
38470 L'Albenc
Tel : 04 76 36 50 10
<http://www.enisere.asso.fr>

8 mars 2016 : Journée internationale des droits des femmes

Le mouvement international croissant en faveur des femmes, qui a été renforcé par les quatre conférences mondiales des Nations Unies sur les femmes, a contribué à faire de cette commémoration un point de ralliement pour mobiliser le soutien en faveur des droits des femmes et de la participation de ces dernières à la vie politique et économique. La Journée internationale de la femme fournit de plus en plus l'occasion de dresser un bilan des progrès réalisés et d'appeler à des changements et à mettre à l'honneur des femmes de la vie ordinaire.

Cette année, fusion des 3 intercommunalités, des femmes des communes des 3 communautés de communes se sont associées pour célébrer cette journée sur le thème : les femmes en milieu rural et leur place dans la vie locale.

Mardi 8 mars à 18h30 en mairie de St Hilaire du Rosier, des petits films « les belles des champs » : portraits de femmes qui entreprennent et, « Pourquoi il faut aider les femmes en milieu rural ? » réalisés par Anne Benoit Janin de l'association COMPOSITE, agrémenteront une table ronde à laquelle participera Brigitte Périllié, co-présidente de l'Association des femmes élues de l'Isère.

Entrée libre.

Film « Les belles des champs »
D' Anne Benoit Janin

8 mars 2016 – 18h30
Mairie de St-Hilaire du Rosier

Mairie Choranche PONT-ROYANS SAINT-HILAIRE DU-ROSIER VILLE DE VINAY SAINT-PÉRIILLÉ

GAGNEZ DU TEMPS... PRENEZ RENDEZ-VOUS



POUR VOTRE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (carte grise)

- les demandes de changement de propriétaire,
- les changements de domicile
- les duplicatas

se font UNIQUEMENT sur rendez-vous de 9h à 12h et 13h à 15h30.

Les rendez-vous doivent être pris par internet à l'adresse suivante :

www.isere.gouv.fr

rubrique « démarches administratives – prendre rendez-vous »

POUR RENOUELER VOTRE TITRE DE SÉJOUR*

A compter du 1^{er} février 2016



- les demandes de renouvellement de titre de séjour d'un an ou passage de 1an à 10 ans
- les demandes de renouvellement de titre de séjour de 10 ans
- les demandes de duplicata ou de modification (changement d'adresse ou d'état civil)

se feront UNIQUEMENT sur rendez-vous de 9h à 12h et 13h à 15h20.

Les rendez-vous doivent être pris par internet à l'adresse suivante :

www.isere.gouv.fr

rubrique « démarches administratives – prendre rendez-vous »

Mise en ligne de l'agenda le 25 janvier 2016.

GAGNEZ DU TEMPS... ENVOYEZ VOTRE DOSSIER



POUR VOTRE DOSSIER DE PERMIS DE CONDUIRE*



1- Téléchargez 24h/24 votre dossier sur www.isere.gouv.fr

2- Envoyez votre dossier à l'adresse suivante :

Préfecture de l'Isère, DICII/STS/BTC,

12 place de Verdun – CS71046

38021 Grenoble cedex1

3- Consultez le site www.permisdeconduire.gouv.fr pour connaître l'état d'avancement de votre dossier

4- Prenez rendez-vous sur www.isere.gouv.fr pour retirer votre permis
rubrique « démarches administratives – prendre rendez-vous »

*Pour les usagers de l'arrondissement de Grenoble

Vous avez entre 16 et 25 ans,

Vous souhaitez vous former... Avez-vous pensé à l'apprentissage ?

Vous voulez des conseils pour trouver une entreprise ?

Participez aux Mercredis de l'Apprentissage

Tous les mercredis de mars à septembre 2016

SUR INSCRIPTION

à la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de l'Isère
20 rue des Arts et Métiers ZAC
Bouchayer-Viallet à Grenoble.

ou à la Chambre de Commerce
et d'Industrie de Grenoble
1 place André-Malraux
à Grenoble.

**Contactez-nous pour connaître
le lieu de la rencontre :**

04 76 70 82 09
contact@cma-isere.fr



Maquette CCI Grenoble - Février 2016 - Photo : Fotolia

Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'article pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 24 Mars 2016** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

Page ouverte à une activité locale

Bonjour à tous,

Un grand merci aux personnes venues me rendre visite les jours de ma porte ouverte MAMIE & CO, les 5 et 7 février dernier.

Ce fut un plaisir de vous faire découvrir toute la gamme de chez MAMIE & CO. et nos échanges ont été très enrichissants.

A la fin de ces 2 jours, comme convenu, un tirage au sort a été réalisé.

L'heureuse gagnante est Madame Gisèle FANGEAT qui s'est vue attribuer un chèque cadeau d'une valeur de 20 euros à valoir sur une prochaine commande.

Je reste bien sûr à votre disposition par téléphone ou par mail pour prendre rendez vous avec toute personne qui le désire et aimerait découvrir des produits écologiques, naturels, qui font du bien à l'Homme et à l'environnement. Et aussi partager les trucs et astuces de nos Grand'mères.

En attendant une petite astuce de chez Mamie :



LESSIVE MAISON MAMIE & CO 100 % biodégradable !!

(Prévoir un bidon assez grand pour bien secouer)

- 50 g de copeaux palme ou olive (équivalent d'une grosse poignée)
- 1 litre d'eau bien chaude (chauffée à la bouilloire) 60°Secouez, secouez, secouez...
 - ***Laisser tiédir***

- Quelques gouttes d'H.E. de lavandin, orange (ou autre)

- Laisser reposer 4h minimum voir toute une nuit

Dosage : l'équivalent d'un verre à moutarde pour un tambour de 4 à 5 kg

Pour le linge blanc : rajouter 1 c. à soupe de percarbonate de soude (détache et blanchit)

Pour le linge de couleur : rajouter 1 c. à soupe de bicarbonate de soude (ravive et désodorise les couleurs du linge)

Pour adoucir : 1 bouchon ou 15ml d'assouplissant d'Antan ou 15 ml de vinaigre ménager 14° au citron ou au tea tree Bio

**Au plaisir de vous rencontrer,
Pascale, votre conseillère Mamie and Co
Tél. : 07.70.35.22.06
pascale.remoissenet@gmail.com**

ANIMATIONS DU 1^{er} mars au 31 mars 2016

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

6/03 VISITE GUIDEE ET DEGUSTATION des spécialités historiques aux noix "gourmandises "à 15h30 au **Grand Séchoir à Vinay**. **La noix de Grenoble reine des desserts et des confiseries**
L'exposition Gourmandises est conçue pour un public adulte en quête de connaissances autour de ce patrimoine culinaire régional et pour le jeune public à travers une muséographie interactive sur les cinq sens. **Tarif : 5,50€ - tarif réduit 4,50€ - moins de 10 ans 1€**
Renseignements au 04.76. 36.36.10

7/03 CAFE DES AIDANTS de 14h00 à 16h00 au Bar de l'Ovale à Vinay

11/03 RENCONTRE DU CLUB DE L'AMITIE à 14h00 à la mairie de Notre Dame de l'Osier

11/03 au 13/03 LES 3 COUPS DE THEATRE à la salle des fêtes de Vinay
Le choix des pièces a été mené en partenariat avec le collège. Les Collégiens dont une grande partie vont l'étudier en classe avec leurs Professeurs : « Le malade imaginaire ». Les 2 autres pièces « Le porteur d'histoire » et « La dame à la valise ».

Un billet unique pour les 3 pièces de théâtre. Voir programme ci-dessous :

Salle des Fêtes de Vinay

Les 3 coups de Théâtre

Pour la seconde édition des **3 coups de théâtre**, c'est une programmation tournée vers les troupes de la région qui vous est proposée, 2 sur les 3 troupes étant issues de notre territoire. Et, comme l'an dernier, pendant ce week-end de découverte du monde du théâtre, vous aurez accès à une offre diversifiée avec un billet unique. Alors, un seul mot d'ordre : profitez-en!

Le porteur d'histoire
par les Tréteaux de la Cumane
Vendredi 11 mars à 20h30
pièce d'Alexis Michalik
tout public
Théâtre contemporain - durée 1h45

Le malade imaginaire
par la Cie du Fenouillet
Samedi 12 mars à 20h30
pièce de Molière adaptée par B. Gare
tout public
comédie classique - durée 1h30

La dame à la valise
par le Théâtre de Fortune
dimanche 13 mars à 15h00
pièce de G. Kalfon
tout public - ciblé pour les enfants
théâtre et marionnettes - durée 45 min

12/03 ATELIER BRODERIE à 14h30 à la mairie de Notre Dame de l'Osier

25/03 RENCONTRE DU CLUB DE L'AMITIE à 14h00 à la mairie de Notre Dame de l'Osier

26/03 ATELIER BRODERIE à 14h00 à la mairie de Notre Dame de l'Osier

26/03 CONCERT AU DIAPASON à St Marcellin au profit des restos du coeur à 20h30, avec la petite philharmonie de Grenoble et l'ensemble harmonique vinois.

2/04 SPECTACLE DU SOU DES ECOLES à la salle des fêtes de l'Albenc

3/04 CHASSE AUX ŒUFS à l'espace Bon Rencontre de Notre Dame de l'Osier à 11h. pour les enfants scolarisés dans les 3 écoles : Notre Dame de l'Osier / Vatilieu / Chantesse, organisée par le Sou des Ecoles.